

Modèle d'exploitation pour les établissements d'hôtellerie et de restauration, les points de vente servant des boissons et des en-cas, les magasins de vente à l'emporter et les établissements de vente livrant à domicile

Doit accompagner les demandes qui concernent les établissements d'hôtellerie et de restauration, les points de vente servant des boissons et des en-cas, les magasins de vente à l'emporter et les établissements de vente livrant à domicile

Emplacement

Rue et N° _____

NPA _____ Localité _____

Etablissement

Nom _____

Nouvel établissement Etablissement existant

Type d'établissement

- Café, salon de thé
- Restaurant, pizzeria
- Bar, pub*
- Manifestation musicale avec diffusion de musique en direct*
- Manifestation musicale sans diffusion de musique en direct*
- Auberge, hôtel, hôtel garni, pension
- Discothèque, boîte de nuit*
- Local loué à des tiers

* Joindre une stratégie visant à éviter l'excès de bruit et à garantir le respect de la tranquillité, de l'ordre et de la sécurité

Terrasse; jardin

Oui

Domaine privé Domaine public

Fumeurs / non-fumeurs

Fumoir -> une autorisation est nécessaire Pas de fumoir

Divertissements

- Appareils de jeu prévus (dispensés d'autorisation)
(tables de billard, de football de table, de tennis de table, fléchettes)
- Automates à jetons servant au jeu d'adresse (prévus)
(autorisation d'exploitation nécessaire)

Etablissement de restauration avec service de livraison à domicile (restauration)

Prévu Non prévu

Type de livraison (type et nombre de véhicules)

Etablissements de vente livrant à domicile (vente à l'emporter)

sans lien avec un établissement de restauration

Type de livraison (type et nombre de véhicules)



Points de vente servant des boissons et des en-cas

sans lien avec un établissement de restauration

Emplacement fixe

Itinérant

Modèle d'élimination des déchets

Public visé

Quel est le public-cible?

Lieu et date

Signature de la personne requérante

Lieu et date

Signature de la personne responsable
(détentricice de l'autorisation)

Le modèle d'exploitation doit être remis à la commune concernée avec la demande de permis de construire ou la demande d'autorisation d'exploiter.

Les formulaires et les modèles sont disponibles sur Internet, à l'adresse
http://www.jgk.be.ch/jgk/fr/index/direktion/organisation/rsta/formulare_bewilligungen/gastgewerbe.html